



Marcé, le 4 janvier 2022

Appel à cotisation 2022

Chers amis,

Comme chaque fin d'exercice et en prévision d'une nouvelle année riche en événements, nous venons vous solliciter pour la cotisation 2022. Vous savez que celle-ci représente l'essentiel de nos ressources de fonctionnement.

Le montant, validé par l'assemblée générale du 19 mars 2016, est de 75 € pour les adultes et 35 € pour les moins de 18 ans.

Merci pour votre participation à la vie et à l'évolution d'Espace Air Passion.

Le Président

Le trésorier

COTISATION 2022

M. Mme

Vous prie de trouver ci-joint sa cotisation 2022

Membre Actif	= 75 €
Cadet du Musée (moins de 18 ans)	= 35 €
Membre bienfaiteur	=

Chèque à l'ordre de « ESPACE AIR PASSION / GPPA ».

Tout versement supérieur à 100 € fera l'objet d'un relevé CERFA pour déduction de 66 % auprès de vos impôts, le montant de la cotisation ne peut faire l'objet de ce relevé.

Commentaires, avis, suggestions, critiques :

.....
.....
.....
.....

Pour tout changement de coordonnées merci de le préciser :

Adresse :

CP Commune :

Téléphone :

Courriel :


Espace Air Passion
Angers Loire Aéroport
Groupement Préservation Patrimoine Aéronautique
49140 Marcé
T. 02 41 33 04 10
www.musee-aviation-angers.fr
info@musee-aviation-angers.fr